

SNDE

SOCIETE NATIONALE D'EAU
SOCIETE AU CAPITAL DE 15 709 699 000 MRU
SIEGE SOCIAL AV. A.S. GHADDE – KSAR
Nouakchott



ش.و.م
الشركة الوطنية للماء
ذات رأس مال قدره 15 709 699 000
المقر الرئيسي شارع أحمد سالم ولد غده
لكصر - انواكشوط

18/09/2023

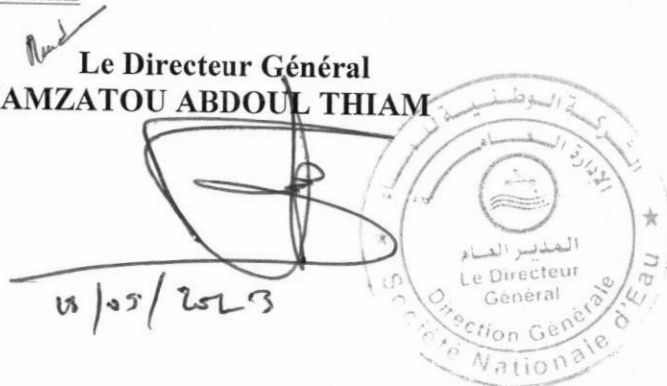
Demande de Cotation N° 17/2023 du 18/09/2023, Relative à L'acquisition de 60 Tonnes de la CHAUX suivant les spécifications jointes

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action 2023, la Société Nationale d'Eau (SNDE) lance la présente Demande de Cotation en vue d'obtenir les équipements, outils et autres accessoires nécessaires destinées aux interventions d'urgence des services de production, de distribution ainsi que la satisfaction des besoins de la clientèle.

La consistance de cette demande est décrite dans le bordereau des prix unitaires (BPU) ci-joint (annexe I).

1. Les soumissionnaires intéressés sont priées de présenter leurs offres techniques et financières en
2. Demande de Cotation en trois exemplaires (deux originaux et une copie), et de la déposer sous plis fermé au siège de la **Société Nationale d'Eau (SNDE) BP 796 Nouakchott- Mauritanie téléphone : 45 24 14 56**, au plus tard le **21/09/2023 à 12 Heures TU**.
3. **L'enveloppe** fermée contenant l'offre ainsi composée doit porter exclusivement les mentions suivantes : « **Mr le Président de la COMMISSION INTERNE des Achats de la Société Nationale d'eau, Offre relative à la Demande de cotation du 18/09/2023 relative à « L'acquisition de 60 Tonnes de la CHAUX suivant les spécifications jointes) »** ».
4. Les plis seront ouverts en séance publique de la Commission le **21/09/2023 à 12. Heures TU**.
5. Les représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture y sont invités.
6. Les candidats qui souhaitent obtenir des éclaircissements sur cette demande de cotation peuvent en saisir par écrit la Commission au plus tard le **19/09/2023 à 12 Heures**
7. L'évaluation des offres sera faite à huis clos par la Commission sur la base des critères ci-après :
I. Conformité de l'offre aux exigences du dossier,
II. Montant corrigé de l'offre, pour les soumissionnaires qualifiés, dont l'offre technique conforme aux exigences du dossier aura été jugée satisfaisante.
8. La Commission, attribuera le contrat au soumissionnaire qualifié, dont l'offre sera jugée conforme aux exigences de la Demande de cotation et moins disante par rapport aux autres concurrents.
9. La SNDE s'engage à assurer l'intégralité du paiement du montant du contrat moins de 60 jours après la prononciation de sa réception.
10. La SNDE n'est pas tenue de donner suite à la présente demande de cotation.
11. Cette demande de cotation et les dossiers de consultations sont consultables sur le site www.snde.mr et www.beta.mr

Le Directeur Général
HAMZATOU ABDOUL THIAM



CHAUX

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU PRODUIT

1.1 Dénomination et aspect du produit :

- Chaux éteinte ; produit solide sous forme de poudre de couleur blanche,

1.2 Domaine d'utilisation :

- Utilisé dans le domaine de traitement des eaux destinées à la consommation humaine.

1.3 Composition du produit commercial : Teneur en Ca(OH)_2 : 96%

1.4 Teneurs en Impuretés :

a) Paramètres	b) Teneur maximale exprimée en mg/ Kg
Humidité	1,5 %
Insolubles dans l'eau :	13 %
SiO_2	2 %
CaCO_3	7 %
Mn O_2	0,15 %
Fe_2O_3	0,5 %
Al_2O_3	0,5 %

1.5 Substances toxiques (exprimées en mg/Kg du produit commercial) :

- Les teneurs en substances toxiques doivent respecter les prescriptions du tableau suivant :

c) Paramètres	d) Teneur maximale exprimée en mg/ Kg
Arsenic (As)	5
Cadmium (Cd)	2
Chrome (Cr)	20
Mercuré (Hg)	0,3
Nickel (Ni)	20
Plomb (Pb)	25
Sélénium (Se)	4

EMBALLAGE ET ETIQUETAGE DU PRODUIT À LIVRER

Spécifications de l'emballage de la chaux éteinte :

Emballage en sacs

- L'emballage de la chaux éteinte doit être sous forme de sacs de 25 Kg
- L'emballage de la chaux éteinte doit être composé de:
 - Un sac extérieur en papier Kraft multi -plis
 - Un sac intérieur en polyéthylène de qualité alimentaire.
- Chaque sac doit porter sur une étiquette les précisions suivantes :
 - La dénomination du fabricant ;
 - La dénomination commerciale du produit ;
 - Le poids net ;
 - Le numéro de lot et la date de fabrication du produit qui doit être inférieurs à six mois;
 - La provenance du produit (pays d'origine) ;
 - L'emballage doit résister aux manutentions brutales, aux intempéries pendant le voyage et pendant le stockage

x

Am